

**A.D.R.E.F.**

31, avenue Florian de Kergorlay  
14800 DEAUVILLE  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

## **DEMANDE DE FINANCEMENT**

Conformément au règlement intérieur et sur avis du comité scientifique, le conseil d'administration, composé de professionnels de la filière équine, décidera de l'attribution de fonds ainsi que du montant de ces fonds.

Indépendamment de la décision finale, une fiche d'évaluation sera fournie en retour.

Les candidats bénéficiant d'un soutien financier s'engagent à fournir au bout d'un an un rapport sur l'état d'avancement du projet.

Date limite de retour des dossiers : 15 septembre Par courrier au siège de l'ADREF, 31 avenue Florian de Kergorlay 14800 DEAUVILLE.

Date de réponse : Début octobre (date précise communiquée ultérieurement par le site [www.adref.org](http://www.adref.org) )

<b>TITRE DU PROJET</b>
------------------------

Responsable scientifique (nom et statut) :

Personnes participant au projet dans et hors de l'unité (noms et statuts) :

Organisme (description et thématiques de recherche) :

Partenaires scientifiques et professionnels

Date de commencement et durée du projet :

Publications du laboratoire sur le projet

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Résumé

Justification du projet

Contexte et situation actuelle du projet

Objectifs scientifiques et économiques

<b>PROGRAMME DE TRAVAIL</b>
-----------------------------

Plan de travail

Résultats attendus

<b>COUT ET FINANCEMENT DU PROJET :</b>
--

Coût total estimé (fonctionnement et investissement)

Autres modes de financement et organismes sollicités (possibilité de cofinancement)

Je soussigné..... certifie l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

A.....le.....

Cordonnées (adresse, mail, tel, fax) :